

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Travaux salle polyvalente

Choix de la couleur des luminaires extérieurs : le conseil municipal souhaite que ceux-ci soient de couleur noire de préférence.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de fournir une étude thermique à la demande de la Banque de Territoires. Après étude des devis, le conseil municipal décide de retenir la proposition de la société CréaSinergie d'un montant de 300.00 € TTC.

Travaux en complément du marché initial : dallage à l'extérieur de la salle en continuité de la rampe d'accès. Validation du devis de l'entreprise MINET : 2 463.60 € TTC.

Espace De FROMENT

Monsieur le Maire rappelle la négociation conduite avec Monsieur René De FROMENT concernant la cession à la commune de la propriété de Monsieur De FROMENT sise le bourg, composée d'une maison d'habitation et de parcelles de terrains attenantes cadastrées 880,281, 282 et 289 a et b, d'une contenance totale de 8 821 m² et de 2 parcelles attenantes à la cour de l'école cadastrées B 672 de 446 m² et B 691 de 37 m².

Cette négociation a permis de fixer le prix de vente de cet ensemble à 20 000 €.

Après délibération, le conseil municipal décide d'acquérir cet ensemble de bien.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'architecte du département (ATDA) est en charge de l'étude d'aménagement de cet espace, notamment par la création d'une maison d'assistantes maternelles ainsi que d'un logement communal.

Aménagement extérieur : à l'unanimité, le conseil municipal émet le souhait d'un aménagement extérieur par une aire de jeux. Une demande de subvention sera déposée auprès de la communauté de Communes pays de Lapalisse au titre du fonds de concours.

Cession de terrain

Monsieur le Maire explique qu'il serait pertinent de céder une partie de terrain sur la voirie du lotissement à Madame CARMY. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte la cession de délaissé de terrain sur la voirie du lotissement à Madame CARMIE suivant le document établi par Cédric ROBIN, géomètre.

Monsieur le Maire explique que Monsieur René De FROMENT propose de céder à la commune une emprise de terrain reliant les deux chemins communaux « Chemin de la gare » à « Chez Fournier » permettant ainsi une continuité en traversant la ferme « Chez Fournier ». Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte la cession. Les frais de géomètre seront partagés.

Commission sociale

En raison des conditions sanitaires actuelle suite à la Covid 19, le conseil municipal a décidé d'annuler le traditionnel repas de fin d'année avec les aînés et décide de consacrer le budget alloué sous forme de bon d'achat alimentaire. Ceux-ci seront distribués aux personnes bénéficiaires par les membres du conseil municipal.

Chemins communaux

Monsieur le Maire présente les travaux conduits avec le conseil départemental concernant l'inventaire des chemins de randonnées de la commune. L'inscription définitive des chemins sera validée lors du prochain conseil municipal.

Station d'épuration

Monsieur le Maire informe du contrôle de la station d'épuration du bourg par le bureau départemental de la qualité de l'eau : pas de remarques particulières suite aux travaux réalisés cet été. Le projet de bétonnage des allées afin d'éviter la prolifération des rhizomes ne pose pas de problèmes.

Projet télémedecine

Monsieur le Maire informe que la commune a la possibilité d'être commune pilote dans un projet de télémedecine. Financement des équipements par Groupama. Le conseil municipal souhaite avoir plus d'information sur ce sujet avant de se prononcer, et demande une présentation du projet par des professionnels.

Bâtiments communaux

Logement école : présentation des devis pour le remplacement des volets. Validation du devis pour le remplacement par des volets bois de Patrick TACHON, montant 6 545 euros TTC.

SDE 03

Monsieur le Maire présente le projet du SDE 03 qui propose aux communes de réaliser des études pour procéder aux remplacements des chaudière fioul par des chaudières granulés bois. Le conseil municipal décide de mandater le SDE03 afin de réaliser une étude pour le remplacement de la chaudière de l'école.

Questions diverses

Acquisition d'un aspirateur pour l'entretien des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire a donné lecture de la liste des personnes désignées par la direction départementale des finances publiques de l'Allier pour siéger à la commission communale des impôts directs. Les personnes concernées seront informées par courrier.

Relais téléphonique : un nouveau point-haut a été récemment construit et mis en service, ce qui permettra à notre commune de bénéficier d'une amélioration de la couverture mobile.

Lecture du courrier de Monsieur Nicolas ROLLET adressé à la commune.